

**M. Bruce Jno-Baptiste**

## **Stratégies identitaires et intégration régionale en Caraïbe : quelles perspectives historiques ?**

L'année 2016 marque le 43<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la CARICOM (Caribbean Community) et le 35<sup>ème</sup> anniversaire de l'OECS (Organisation of Eastern Caribbean States). Ces deux institutions régionales sont les témoins de l'entrée de la région dans l'ère postcoloniale. Elles représentent les outils qui permettront aux petits États de la Caraïbe de formuler des stratégies et des politiques nationales et régionales pour accélérer le train du développement, et renforcer les structures gouvernementales pour promouvoir une stabilité sociale. Aujourd'hui les principales préoccupations dans la Caraïbe sont l'environnement macroéconomique, l'intégration régionale, l'expansion de la CARICOM, le tourisme, les compagnies aériennes régionales, l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), l'industrie bananière, l'énorme dette internationale, le crime, la violence ainsi que les infrastructures sociales. L'histoire démontre que les petits États de la Caraïbe doivent imaginer des solutions pour contrer les prédictions les plus pessimistes et gagner les défis les plus complexes.

Il s'agit donc pour la Caraïbe dans le nouveau paradigme caribéen d'adopter des stratégies créatives capables de générer les plus hauts niveaux de croissance avec équité. Il s'agit aussi pour les Caribéens de juger à sa juste valeur le discours du premier Ministre de la République de Trinidad et Tobago, Basdeo Panday, qui dans sa communication *Reconfiguring the Matrix of Caribbean Development* affirmait en 2000 avec justesse que :

*Un des défis que cette conférence sur la Caraïbe au XXIe siècle doit aborder, c'est l'obligation de développer rapidement le capital humain de la région. Ainsi, les hommes et les femmes de la Caraïbe seront les maîtres et les producteurs des technologies du XXIe siècle et pas seulement des consommateurs (...). Si les hommes et les femmes de la Caraïbe doivent se positionner dans ce nouveau millénaire, nous devons y entrer comme un peuple plein de confiance. Pour atteindre ce but, nous devons nous libérer de l'emprise du colonialisme, de l'esclavage et du travail sous contrat, qui nous enchainent au passé. – Basdeo Panday est catégorique – C'est seulement de cette façon que nous pourrons marquer ce XXIe siècle du sceau de la*

*Caraïbe et donc en faire un siècle enrichi par l'imagination créative spécifique, l'immense énergie et la grande humanité des hommes et des femmes de la Caraïbe*<sup>1</sup>.

En conséquence étudier la dynamique des institutions régionales de la Caraïbe, principalement CARICOM et OECS, c'est étudier les lieux d'expression politique à l'échelle caribéenne. Nous montrerons ainsi comment les décisions relatives à la libre circulation des hommes au sein de la région sont révélatrices du défi majeur de la convergence économique et sociale que la Caraïbe anglophone doit relever. Mais comment la mise en place d'une politique de libre circulation des hommes peut-elle participer à la construction d'une citoyenneté caribéenne et à cette vision caribéenne qu'appellent de leurs vœux la CARICOM et l'OECS ?

### **Les enseignements des premières tentatives de coopération**

Les pays de la Caraïbe ont toujours été à la recherche d'une coopération fonctionnelle avec des premiers efforts d'union politique qui amènent à la création de la West Indies Federation en 1958. Cette première tentative qui échoue en 1962 est suivie en 1965 de la création de la CARIFTA (Caribbean Free Trade Area) qui propose des engagements plus profonds et plus structurés. Les efforts d'intégration régionale deviennent alors durables avec la CARICOM, organisation internationale créée avec le Traité de Chaguaramas signé le 4 juillet 1973. Le traité fut révisé en 2002 afin d'aboutir à la mise en place du CSME (Caribbean Single Market and Economy) en 2005.

La CARICOM regroupe aujourd'hui 20 pays dont 15 États membres et 5 États associés. Elle compte environ 16 millions de personnes, dont 60% sont âgées de moins de 30 ans<sup>2</sup>. La communauté est plurilingue avec l'anglais comme langue dominante suivie du français et du néerlandais et de leurs variations respectives.

S'étirant des Bahamas au Nord jusqu'au Suriname et Guyana en Amérique du Sud, la CARICOM est composée d'États considérés comme étant en voie de développement, et excepté le Belize, le Guyana et le Suriname, tous les membres et membres associés sont des États insulaires. Bien que relativement petits en terme de superficie et de population, on y retrouve une grande

---

<sup>1</sup>.Hall, Kenneth, Benn, Denis, *Contending with Destiny, The Caribbean in the 21st Century*. Kingston : Ian Randle Publishers, 2000, pp. 5-6

<sup>2</sup>.Chiffres fournis par la CARICOM, [www.caricom.org](http://www.caricom.org) (Site internet consulté le 15 septembre 2016)

diversité géographique au sein de la population, ainsi qu'en terme de niveaux de développement économique et social.

C'est le 18 juin 1981 que le Traité de Basse-Terre donne naissance à l'OECS. Elle représente un peu plus de 2580 km<sup>2</sup> et regroupe une population d'environ 600 000 personnes. Les Etats membres sont les suivants : Antigua et Barbuda, St. Kitts et Nevis, Montserrat, Anguilla, les Iles Vierges Britanniques, le Commonwealth de la Dominique, St. Lucie, St. Vincent et les Grenadines, Grenade et la Martinique.

Bien que six des États membres soient d'anciennes colonies de l'Empire Britannique, ce n'est pas une condition pour devenir membre de l'organisation. Cependant, les liens historiques, culturels et économiques créés par l'héritage colonial britannique de la majorité des îles est aussi un des facteurs expliquant leur adhésion par ailleurs, leur proximité géographique contribue également à cette adhésion. Tous les membres, sauf le Commonwealth de la Dominique qui est une république et la Martinique qui est un Département Français d'Amérique, reconnaissent la Reine Elizabeth II comme chef d'État.

Le Traité révisé de Basse-Terre qui établit l'OECS a été adopté le 18 juin 2010. Ce nouveau traité rend possible la création d'un espace économique et financier unique à l'intérieur duquel les biens, les personnes et capitaux se déplacent librement, les politiques monétaires et fiscales sont harmonisées et les Etats membres continuent d'adopter une approche commune vis à vis du domaine du commerce, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, et des secteurs cruciaux tel que, l'agriculture, le tourisme et l'énergie.

Cependant l'histoire de ces deux organisations prouve que le chemin vers une intégration régionale pleinement fonctionnelle dans la Caraïbe est un chemin semé d'obstacles. Les leaders politiques de la région s'accordent à dire que la libre circulation des hommes et des capitaux est un aspect indispensable au processus d'intégration régionale. Il doit être considéré comme un outil de développement qui aidera la région à survivre dans un environnement économique globalisé. Toutefois cela implique que les gouvernements regardent au-delà des limites de leurs frontières nationales afin de permettre les échanges économiques, l'émergence d'opportunité d'emploi supplémentaire et la possibilité aux personnes d'améliorer leur niveau de vie.

L'OECS à travers son Secretariat et ses activités travaille à améliorer la connaissance des citoyens sur l'intégration régionale en faisant la promotion des nouvelles dispositions mises en place. Par conséquent, un nombre grandissant de ressortissants de l'OECS peut profiter de droits associés à la libre circulation. Parmi ces droits : l'emploi rémunéré sans permis de travail requis ou le séjour de façon indéfini au sein des Etats membres.

La libre circulation des citoyens de l'OECS est considérée comme l'élément le plus fondamental de l'Union économique établie par l'organisation. Elle recommande l'harmonisation des procédures de douane et d'immigration et propose la libre circulation entre les États membres sans restriction ou contrôle. Les mêmes procédures pourraient s'appliquer aux touristes qui sillonnent la région à condition que les vérifications qui s'appliquent à eux soient faites une seule fois, et ce, au point de départ de leur parcours. Pour les professionnels du tourisme, un des principaux secteurs d'activités de la région, permettre la libre circulation des individus au sein de la région représente certainement le principal changement qui améliorerait la compétitivité économique de la région. Il est à noter l'aide de l'Union Européenne dans la mise en place de ces différentes procédures. Administré par l'OECS, le projet est financé avec des ressources du *European Development Fund*, grâce notamment aux accords Eu-CARIFORUM EPA (*Economic Partnership Agreement*).

### **Les renseignements sur les nouvelles stratégies de la CARICOM**

C'est à travers son *Strategic Plan for the Community* (2015-2019) que la CARICOM exprime sa vision de la région. Celle d'une communauté caribéenne qui est ouverte sur le monde et qui sait faire preuve de résilience ; déterminée par la connaissance, l'excellence, l'innovation et la productivité ; une communauté où chaque citoyen est en sécurité et a l'opportunité de réaliser son potentiel dans le respect des droits et de la justice sociale et qui contribue à son économie et à sa richesse sociale et culturelle ; une communauté qui est unie et qui représente une force compétitive dans un monde globalisé.

Ce plan stratégique invite à se focaliser sur des objectifs de développement qui sont à la fois pratiques et réalisables à court terme. Ce plan, le tout premier du genre, a été conçu à une période où les menaces sur le développement durable de la région abondent, qu'elles soient financières, économiques, sociales ou environnementales.

Afin d'affirmer cette identité collective et faciliter la cohésion sociale des citoyens de la communauté, la CARICOM fait la promotion de son *Ideal Caribbean Person* qui repose, entre autres stratégies, sur les initiatives de libre circulation des hommes. Alors que l'organisation s'est d'abord attachée à libéraliser le commerce entre ses membres, les nouvelles politiques permettent aussi la libre circulation des capitaux, des travailleurs qualifiés et l'implantation d'entreprise partout dans la communauté. Le but affiché est d'affirmer une identité collective et faciliter la cohésion sociale au sein de la communauté, les échanges professionnels, académiques et culturels, et faire la promotion des déplacements et du tourisme intra régional.

Au fil du temps les organisations telles que la CARICOM et l'OECS sont devenues importantes pour la survie de ces petits Etats, et ont inéluctablement aidé au développement d'une identité régionale.

### **Le petit État du Commonwealth de la Dominique face à une intégration régionale renforcée**

Si toutefois la volonté politique de faire intégration régionale est présente, nous ne devons pas manquer de noter qu'il peut y avoir des différences entre une vision politique et la réalité du terrain. On peut observer que des inquiétudes existent au sein de la population qui voit avec la libre circulation, et donc l'abandon des contrôles aux frontières, une opportunité pour les criminels d'entrer dans les autres pays. Nous ne pouvons aussi manquer de noter la faiblesse des infrastructures et services de transport maritime et aérien dans la région. Cette faiblesse obère le commerce intra régional et met en péril la politique de libre circulation. Un manque dans l'harmonisation des procédures qui peuvent encore varier d'un Etat à l'autre et qui peut avoir pour conséquence une affaire devant se régler à la *Caribbean Court of Justice*. On pense notamment à l'affaire Shanique Myrie contre le gouvernement barbadien<sup>3</sup> perçue dans la région comme marquant car mettant en lumière la réalité d'une libre circulation au sein de la région. En effet, la *Caribbean Court of Justice* a délibéré en octobre 2016 en faveur de Myrie Shanique, ressortissante jamaïcaine, contre le gouvernement barbadien qui avait violé son droit de profiter de la libre circulation à l'intérieur de la CARICOM. Les faits se sont déroulés en 2011 et elle porta plainte en 2012. Cette affaire, qui défraya la chronique judiciaire dans la Caraïbe, a mis surtout une pression

---

<sup>3</sup><http://www.stabroeknews.com/2013/news/stories/10/07/myrie-ruling-seen-as-boosting-hassle-free-travel-in-caricom/> (Site internet consulté le 10 septembre 2016)

sur les gouvernements qui doivent désormais s'assurer que leurs intérêts nationaux ne soient pas en contradiction avec les lois de la CARICOM.

A la lumière de notre observation directe et continue de notre terrain d'étude, le petit Etat du Commonwealth de la Dominique (2000-2016), nous pouvons aussi nous demander si ces nouvelles dispositions ont un impact suffisamment positif qui pourrait endiguer la fuite des cerveaux dont souffre la région. En effet la Caraïbe détient le plus fort taux d'émigration du monde<sup>4</sup> avec les Etats Unis et le Royaume Uni comme destinations privilégiées. Le taux d'émigration varie entre 10 et 40% selon le pays et monte jusqu'à 70% pour les Caribéens les plus qualifiés.

De plus, nous pouvons légitimement nous demander si la région Caraïbe (CARICOM & OECS) a les moyens de ses ambitions, car pour mettre en place ces nouvelles politiques, l'aide financière étrangère est souvent requise. C'est le cas pour le sujet qui nous intéresse aujourd'hui notamment avec l'utilisation de Fonds Européens de Développement.

En outre en situation de vulnérabilité annoncée, un petit État insulaire comme le Commonwealth de la Dominique peut fort bien découvrir dans la diversité de sa culture la force de "l'empowerment" (émancipation). En quoi une intégration régionale renforcée peut-elle conditionner la réussite de ce projet national ? En d'autres termes, les petits Etats caribéens dont la qualité de l'offre ne répond pas nécessairement aux besoins et attentes des individus, notamment des diasporisés, peuvent-ils espérer bénéficier des apports scientifiques, technologiques, culturels et des capitaux des autres peuples de la région ?

L'adaptation à un mode de vie dans l'île la plus naturelle de la Caraïbe ne se révèle pas facile malgré bien des avantages relatifs à la qualité de vie. L'absence d'équipements routiers et sanitaires, de loisirs rappelant le haut niveau de consommation des pays développés constituent de réels freins au déplacement des Caribéens en dépit de leur fort sentiment identitaire caribéen que nourrit une culture créole commune ; culture qui a le mérite de les distinguer des autres anglophones, hispanophones et francophones des continents européen et américain.

---

<sup>4</sup> Prachi Mishra, *Emigration and Brain Drain: Evidence From the Caribbean*, IMF Working Paper Western Hemisphere Department. Authorized for distribution by David O. Robinson January 2006

## **Conclusion et perspectives**

Les Caribéens qui ambitionnent de remodeler l'espace civilisationnel britannique en Caraïbe (Bruce Jno-Baptiste, 2008), sont-ils confrontés, à la lumière de leur projet d'intégration régionale renforcée, à un leurre idéologique, au pouvoir de leur imaginaire ou encore à leur devoir de créativité culturelle dans une région qui œuvre pour sa caribéanisation, dans l'ère de son développement post-colonial ?

Les réussites ou les obstacles incontournables rencontrés dans la réalisation de ce projet ne manqueront pas d'enrichir la connaissance des sociétés humaines lorsqu'il s'agit d'accueillir une diversité d'identités nationales qui remettent en cause les lieux identitaires dans leur dimension historique et scientifique : la culture, la civilisation, le métissage, la langue, l'ethnie, la nation, le nationalisme et l'Etat.

Sur les anciennes terres de la colonisation européenne, se reproduiront-elles les mêmes stratégies identitaires comme le développement des stéréotypes condamnant des femmes et des hommes à subir les conséquences déshumanisantes du repli identitaire du groupe dominant ou encore la multiplication de conflits qui dénoncent le renforcement des inégalités en faveur des nouveaux migrants selon les compétences professionnelles de ces derniers ?

A la Dominique, l'accueil des Haïtiens dans le secteur primaire semble vouloir déjà remettre en cause les conditions de leur intégration tant il est vrai que leur réussite sociale peut générer au sein de la population des tensions raciales.

Toutefois les enfants haïtiens naissant et grandissant à la Dominique établissent déjà d'autres relations sur les bancs des écoles avec leurs camarades dominiquais, laissant espérer une construction plus solide d'une citoyenneté caribéenne. Seules les observations des sociétés caribéennes confrontées à l'intégration régionale des années 2000 peuvent nous en apprendre davantage sur les réels obstacles de ce nouveau projet civilisationnel.

## Bibliographie

CARICOM Secretariat, *Strategic Plan for the Caribbean Community 2015-2019: Repositioning CARICOM. Vol. 1 – The Executive Plan*, Turkeyen, Guyana, July 2014, 75 p.

CARICOM Secretariat, *Strategic Plan for the Caribbean Community 2015-2019: Repositioning CARICOM. Vol. 2 – The Strategic Plan*, Turkeyen, Guyana, July 2014, 206 p.

DELIVET Philippe, « La libre circulation des personnes au sein de l'Union européenne : principe, enjeux et défis », *Question d'Europe*, n°312, 12 mai 2014. Article accessible ici : [www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-312-fr.pd](http://www.robert-schuman.eu/fr/doc/questions-d-europe/qe-312-fr.pd) (Consulté le 8 septembre 2016)

HAYNES Jason, *The right to free movement of persons in Caribbean community (CARICOM) law : towards 'juridification' ?*, *Journal of Human Rights in the Commonwealth*, Volume 2 Issue 2, Accessible ici : [journals.sas.ac.uk/jhrc/article/download/2259/2186](http://journals.sas.ac.uk/jhrc/article/download/2259/2186) (Consulté le 5 septembre 2016)

JNO-BAPTISTE Bruce, *La dynamique identitaire de la Dominique. Quelles stratégies pour un petit Etat caribéen anglophone ?*, Paris, L'Harmattan, 2008, 316 p.

WICKHAM Peter et al., *Freedom of Movement : the cornerstone of the Caribbean Single Market and Economy (CSME)*, Caribbean Development Research Services (CADRES), Janvier 2004, 81 p.